

Présents : Colette Labrevois, Danièle Louazel, Marcelle Wroblewski, Christian Dessaux, Thomas Huguenin. Yves Genet

Travaux

1 - Résolution AGO de la réfection des trottoirs.

Christian Dessaux qui suit ce dossier nous informe :

- le 6 juillet est la date pressentie pour le début des travaux, durée 20 jours environ.
- un affichage d'information a été posé sur les portes des garages
- un dispositif anti -avancement (potelet) sur les trottoirs sera installé à l'entrée du domaine, vers la route.
- la baraque de chantier sera disposée à l'entrée également.
- les bordures à changer ont été matérialisées .
- mise en bitume les 20 et 21 juillet. A cette date, une interdiction de stationnement sera nécessaire sur les trottoirs.

Christian Dessaux (1-19) absent quelques jours passera les clés des parties communes du domaine à Danièle Louazel. Yves Genet et Danièle Louazel (abs 3-11) assureront la permanence pour recevoir et surveiller les travaux en cours. Clés : Yves et Danièle.

2 - Travaux effectués en juin 15 par Yves Genet

- 5 lampes de réserve Achetées via internet (25 €) blanches de 12 watts pour globe.
 - Digicode Reste un entier , des pièces détachées (local P6)
 - Digicode P2 réparé
 - Bloque porte P3 HS, réparé.
- reste à solutionner :
- fixation descente eau pluviale P3
 - Porte local poubelle P 6 (omis de dire) poignée à changer.

Espaces Verts

Les visites du domaine

La visite programmée le **Mercredi 17 juin à 9 h** à eu lieu en présence des membres du conseil syndical. Un compte rendu a été rédigé par le cabinet Gimco Vermeille.

Le C.S. reprend ses termes et les annote:

- poursuite du Contrat Espaces Verts sur 2015-2016 validé.
- Déchets verts , rappel que ceux-ci ne sont pas considérés comme des déchets ménagers, et à ce titre doivent être directement soit mis en déchetterie, soit recyclé chez les copropriétaires. Aux risques que les poubelles concernées, ne soient plus vidées par les agents de nettoyage communaux .
- Déchets sauvages dépôt constaté sur P2
- Lettre à faire par le syndic aux copropriétaires pour les gravats et détritux abandonnés sur les parties communes (demande à la visite mensuelle)
- Véhicule ventouse → malgré l'intervention de notre syndic et de copropriétaires gênés de P3 , le propriétaire n'a pas encore déplacé son véhicule (sans assurance). Une action complémentaire et par voie recommandée (aux frais du copropriétaire défaillant) est demandé au syndic, vu que cela fait maintenant une année que cela dure.

Déversoir

est entretenu en intérieur par Stéphane Chambart. Des copropriétaires riverains souhaitent élaguer les arbustes au fond de leur jardin plantés en limite du terrain du déversoir (N° 56-57) . Accord est donné et afin qu'ils puissent procéder au nettoyage plus facilement, une clé du déversoir a été transmise par Christian Dessaux à Thomas Huguenin (P4) , celle-ci sera remise à Colette P3.

Elagage Rien de prévu dans l'immédiat.

aulne niveau du numéro 118.

Les membres du conseil syndical sont partagés, en effet après avoir été voir l'arbre sur les parties communes, nous nous apercevons que celui-ci est présent depuis très longtemps au vu de la circonférence de son tronc, qu'il est sain. Il est effectivement à proximité du numéro 118 qui nous a fait parvenir via le syndic, un courrier pour demander l'abattage de celui-ci.

- le conseil syndical prend en compte la demande faite par le propriétaire et cet arbre sera effectivement mis dans les listes pour la prochaine campagne d'élagage.

Nous comprenons que cela paraisse long au copropriétaire concerné , mais cette année nous n'avons pas de budget voté pour ce poste. Par contre, pour la prochaine AGO du 17 avril 2016 , par une résolution, nous procéderons préalablement à un appel d'offres de plusieurs entreprises, pour l'ensemble de la résidence, pour déterminer quelles coupes et élagages sont à faire et il sera sur la liste en priorité. Nous demandons au syndic de répondre en ce sens au copropriétaire.

Prochaine Visite de la résidence

Mercredi 9 Septembre 2015 à confirmer par le syndic svp 9 ou 19 ??

Journées Vertes

Poste budgété 2015-16 est de maximum 2.000 € soit réparti sur les placettes à 280 €.

P6 - Fête des Voisins le 26 juin Très sympa - Une photo sera déposée sur le site.

Les membres du conseil syndical de P6 projettent une journée verte le 5 septembre le matin, pour profiter sur le même jour du karcher avec P3 - porte édicule changée à peindre notamment.

P3- Journée verte le 5 septembre après midi - *Affiche en cours* -

Aucune communication actuellement des autres placettes.

P7 - prévue date inconnue - sol des locaux poubelles nettoyé et peint.

P4 - le 3 juillet Fête des voisins.

? pour P1-2-5 aucune communication reçue.

Informatique

Thomas Huguenin, nous informe :

- Mise à jour effectuée des comptes rendus du conseil syndical.
- Voir pour l'hébergement encore sous le nom de l'ancien conseiller Dominique Hannoun.
- Paiement à revoir avec le syndic, pour une prise directe soit sur le compte du syndic , ou sur le compte de l'ASL.
- Reste à remettre à jour quelques adresses mails (conseil etc..)
- Danièle Louazel fournira des éléments sur la nouvelle salle des festivités (tarifs) disponible à la location à compter du 1er septembre 2015 pour parution.

Communication - Budget

Budget :

Danièle Louazel demandera à Madame Morel de lui fournir un point des dépenses engagées et en cours pour le premier semestre 2015 (1er janvier - 30 juin) et les comptes copropriétaires débiteurs-créditeurs.

Divers

Actes de Vandalisme P 2 - reprise du toit de garage -

Accord a été donné pour la réalisation des travaux, et demande à ce que ce sinistre soit pris en charge par notre assurance.

→ Affaire suivie par Madame Desvaux, aucune information complémentaire le jour du conseil.

Prochain Conseil syndical le **7 SEPTEMBRE 2015 à 20 h Salle Mac Bride.**

Permanence si problème en priorité contacter le syndic de la copropriété.

Conseil Syndical :

Juillet : Danièle Louazel - Yves Genet-

Aout : Colette Labrevois - Christian Dessaux.

Fin de la Réunion à 21 h 30

Danièle LOUAZEL

Copie de C.S. est envoyé

au gestionnaire Lydie Desvaux ,

aux membres du conseil syndical,

ainsi qu'aux représentants de placette si leur adresse mail connue.

Diffusion sur le site d'ASL pour information générale.